Québec

Gouvernement du Québec
Cabinet du ministre de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée le 4 décembre 2020 à l'Assemblée nationale, par le député de Viau, concernant le projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard.

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'une demande de reconnaissance de paysage humanisé doit être issue des collectivités locales ou régionales, et non du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Suite à la réception d'une demande, le ministère produit une analyse de recevabilité afin de s'assurer de l'admissibilité du projet au titre de paysage humanisé. Si tel est le cas, le plan de conservation sera établi en collaboration avec les demandeurs.

Cela étant dit, soyez assuré que nous sommes bien au fait de la sensibilité des citoyens envers le projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard. Nous sommes d'ailleurs en contact avec la Ville de Montréal ainsi qu'avec le regroupement de citoyens de L'Île-Bizard, qui sont actuellement en pourparlers. Sachez que nous nous rendons disponibles afin de leur offrir tout le soutien nécessaire, et que nous souhaitons un dénouement heureux pour les deux parties.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Benoit Charette

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel :
ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503